

# Au-delà de la Grèce!

PHILIPPE MAYSTADT

*Président du CIFE (Centre international de formation européenne), Président honoraire de la BEI et membre du Comité de soutien de Stand Up for Europe.*

**M**ême si le troisième programme d'aide à la Grèce finit par voir le jour, la zone euro restera menacée, en l'absence de progrès vers l'union économique. Car la crise des dettes souveraines (dont la Grèce n'est qu'un cas extrême et, à bien des égards, très spécifique) a confirmé la fragilité d'une construction où la politique monétaire est devenue unique alors que les instruments de stabilisation restaient nationaux.

Certes, les avancées incontestables depuis la crise – Mécanisme européen de stabilité<sup>1</sup>, Pacte budgétaire, procédure relative aux déséquilibres macroéconomiques, Union bancaire – ont déjà largement corrigé ce vice de construction. Mais ce n'est pas suffisant.

L'expérience des autres unions monétaires montre que, même si le degré et les modalités de la solidarité financière peuvent varier, aucune union monétaire ne peut survivre sans une «capacité budgétaire» pour aider les pays participants à absorber des chocs asymétriques.

La création d'un tel mécanisme est d'autant plus nécessaire que d'autres mécanismes correcteurs fonctionnent moins dans la zone euro que, par exemple, aux États-Unis: la mobilité des travailleurs y est beaucoup plus faible; les tensions sur les marchés financiers provoquent rapidement une fragmentation qui aggrave les difficultés des pays en crise; des rigidités structurelles freinent l'ajustement par les prix.

**On a besoin d'un budget de la zone euro**

On a donc besoin d'un budget de la zone euro qui interviendrait en faveur des pays qui connaissent une chute du PIB et/ou une augmentation du chômage sensiblement plus fortes que la moyenne de la zone euro. Toutefois, il n'interviendrait que si ces pays mettent en œuvre les recommandations spécifiques qui leur sont adressées dans le cadre du «semestre européen». L'intervention serait temporaire, par exemple la prise en charge pendant un an d'une partie des dépenses additionnelles de chômage. Si un tel mécanisme avait existé depuis l'introduction de l'euro, il aurait bénéficié plus aux pays du Nord dans les premières années puis aux pays du Sud à partir de 2009.

Comment alimenter ce budget? Par un petit pourcentage à l'impôt des sociétés. Mais cela implique que l'on harmonise au préalable la base taxable. Ou, comme suggéré

par les ministres allemand et français de l'économie, par le produit de la taxe sur les transactions financières. Mais cela suppose que celle-ci soit appliquée non par 11 États (comme actuellement discuté) mais par les 19 pays de la zone euro.

À défaut de ressources propres, ce budget pourrait être alimenté par des contributions nationales comme pour le capital du MES. Les experts de Bruegel estiment que, pour remplir son rôle d'amortisseur des chocs, ce budget devrait s'élever à 1% du PIB de la zone euro; il pourrait toutefois être moins élevé si on lui donnait une capacité d'emprunt.

Bien entendu, ce budget devrait être voté et contrôlé par un Parlement de la zone euro qui pourrait être, dans un premier temps, une Commission du Parlement européen regroupant tous ses membres élus dans les pays de la zone euro.

On ne peut rester au milieu du gué; il est temps de renforcer la

gouvernance de l'UEM en introduisant une dose de fédéralisme. Les Allemands, forts de leur culture fédérale, savent qu'il est possible de déléguer des compétences bien circonscrites au niveau fédéral mais à une double condition: d'une part, que l'entité fédérale dispose réellement des moyens d'agir dans les domaines qui lui sont dévolus – c'est le budget de la zone euro – et, d'autre part, que l'exercice de ces compétences soit soumis à un contrôle démocratique – c'est le Parlement de la zone euro.

Des responsables allemands ont proposé, à plusieurs reprises, une telle évolution. Chaque fois, la France a botté en touche. Les récentes déclarations du Président Hollande (JDD du 19/07/15) permettent d'espérer que, cette fois, les dirigeants français ont compris que le renforcement de la gouvernance de la zone euro qu'ils disent souhaiter implique nécessairement un transfert de compétences au niveau de l'UEM et un contrôle démocratique au même niveau.

<sup>1</sup> Le MES est un filet de sécurité en dernier ressort. Mais il ne peut pas apporter de soutien aux pays qui ont encore accès aux marchés financiers. Le fait que le MES ne peut intervenir qu'à un stade très avancé de détérioration est renforcé par sa nature intergouvernementale. Nous avons besoin d'un instrument qui intervient plus tôt, quand les problèmes commencent à apparaître, et donc pour des montants moins élevés.

**On ne peut rester au milieu du gué; il est temps de renforcer la gouvernance de l'UEM en introduisant une dose de fédéralisme.**